

18 MARS 2019

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 07/03/2019

L'an deux mille dix-neuf le sept du mois de mars à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

13 présents : AUBRY Lucienne, BRAUD Françoise, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, GLORIAU Lucette, JOZEAU Sylvie, LAVIGNE Jacques, MARSAULT Hélène, MEUNIER JoËL, NIVEAU Nicole, REAU Micheline, ROY Jacques.

3 pouvoirs

Jeanne BARIGAULT a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Lucette GLORIAU

Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Jean-François COIFFARD

Excusé (e) s : Marie-Hélène BRUNET, Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT

Absent (e) s : Maryse BARIGAULT, Jean VOYER

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

LIGNE DE TRESORERIE

Mme la Vice-présidente expose :

La ligne de trésorerie arrive à échéance au 01/04/2019 donc il est nécessaire de la renouveler à compter du 1^{er} avril 2019, d'un montant de 80 000€ pour 12 mois (jusqu'au 30 avril 2020).

3 établissements bancaires ont été sollicité, 2 ont répondu : le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne.

COMPARATIF PROPOSITION LIGNE DE TRESORERIE

Montant : 80 000 € pour l'année 2019 (durée de 12 mois : à compter du 1er avril 2019)

	CREDIT MUTUEL	CAISSE D'EPARGNE	
Taux	Euribor 3 mois moyenne mensuelle + 0,95%	Eonia + 1 %	Taux fixe à 1,29 %
Commission de non utilisation	0,10%	0,50%	
Commission d'engagement	150,00 €	250,00 €	
Frais de dossier	0	0	

Simulation : 80000 € : utilisé sur 80 % et non utilisé 20%

Utilisé : 64000 €	608,00 €	640,00 €	825,60 €
Non utilisé : 16000 €	16,00 €	80,00 €	80,00 €
TOTAL	624,00 €	720,00 €	905,60 €
Autres Frais	150,00 €	250,00 €	250,00 €
TOTAL GENERAL	774,00 €	970,00 €	1 155,60 €

Simulation : 80000 € : non utilisé 100%

Totalité non utilisé : 80000 €	80,00 €	400,00 €	400,00 €
Autres Frais	150,00 €	250,00 €	250,00 €
TOTAL GENERAL	230,00 €	650,00 €	650,00 €

D2019-005

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration autorise la Vice-présidente à signer un contrat pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 80 000€ auprès du Crédit Mutuel dans les conditions suscitées.

Pour extrait conforme,
Airvault le 8 mars 2019

La Vice-présidente,
Frédérique DAMBRINE

